



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Najat Vallaud-Belkacem,
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Patrick Kanner,
Ministre de la Ville, de la Jeunesse et
des Sports

Lundi 6 mars 2017

Conduites dopantes et dopage : campagne de prévention des risques auprès des collégiens et lycéens

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ont décidé d'engager en 2017 une action de sensibilisation pour lutter contre les conduites dopantes et le dopage auprès des collégiens et lycéens.

Les élèves, de plus en plus jeunes, peuvent être tentés, dans le cadre de leur vie personnelle ou scolaire, de recourir à des produits pour améliorer leurs performances intellectuelles, notamment dans la perspective d'examens, ou pour modifier leur apparence physique (perte de poids ou augmentation de la masse musculaire).

Il est donc indispensable de les sensibiliser aux risques liés à ces conduites, ainsi qu'au dopage, par l'intermédiaire de leurs enseignants. Les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) et de sciences de la vie et de la terre (SVT) ont notamment un rôle important pour aider les élèves à développer un esprit critique et à prendre conscience des problèmes de santé liés à ces pratiques.

Les enseignants, les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale et les chefs d'établissements recevront par voie dématérialisée une plaquette destinée à leur présenter les enjeux liés à la prévention des conduites dopantes, ainsi que du dopage.

Ce document a pour objectif de les aider à réaliser une action de sensibilisation auprès de leurs élèves. La version imprimée de ce document sera disponible auprès des services du rectorat ou de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Des fiches thématiques seront téléchargeables sur le site du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (sports.gouv.fr/prevention/dopage/Je-suis-enseignant-formateur) et sur Eduscol (eduscol.education.fr/conduites-addictives).

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale
T 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>

Ministère de la Ville, de la
Jeunesse et des Sports
T 01 40 45 96 82
anne.mendras@ville-jeunesse-sports.gouv.fr